



**FACULTÉ  
DE DROIT**  
SAINT-ÉTIENNE



**UNIVERSITÉ  
JEAN MONNET**  
SAINT-ÉTIENNE

# LICENCE PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

# MÉTIERS DU NOTARIAT



# NOTAIRE

## La Licence

La licence professionnelle Métiers du Notariat apporte aux étudiants de solides **connaissances spécifiques à la profession** pour être opérationnel dès la sortie d'étude:  
Une licence professionnelle **sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**:  
deux jours à la faculté (lundi, mardi) et trois jours en étude notariale.

- Une formation axée sur le besoin de la profession.
- Des travaux dirigés **assurés par des notaires**.
- Des liens étroits avec la Maison du Notariat de Saint-Etienne.

## Organisation

- Durée formation: 1 an
- Des enseignements dispensés par des enseignants chercheurs et des notaires
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)

### En alternance

- De septembre à septembre
- 3 jours en étude notariale
- 2 jours à la faculté

## Contact

Responsable pédagogique de la Licence:  
Mathieu Combet  
[mathieu.combet@univ-st-etienne.fr](mailto:mathieu.combet@univ-st-etienne.fr)  
Gestionnaire de Scolarité:  
Sarah Choual  
[sarah.choual@univ-st-etienne.fr](mailto:sarah.choual@univ-st-etienne.fr)  
04.77.42.13.58

**Formation en apprentissage ou  
contrat de professionnalisation**

## Après la Licence

La licence professionnelle métiers du notariat permet **une entrée immédiate dans la vie active** et en particulier une intégration dans une office notariale.

- intégrer la vie professionnelle en tant que collaborateur de notaires
- poursuivre des études à l'institut des métiers du notariat.

## Nous rejoindre

Etre titulaire d'un bac+2 ou 120 ECTS (BTS, DUT, Licence de droit).  
Candidater sur l'application e-candidat de mi-avril à mi-mai  
pré-sélection sur dossier puis  
entretien de motivation